

INTRODUCTION

L'aboutissement d'une si longue quête

Momar-Coumba DIOP

Cet ouvrage trouve son origine dans des recherches menées en collaboration avec des chercheurs provenant de divers horizons disciplinaires. L'objectif central de ces travaux entrepris à partir de 1987¹ est de construire un ensemble de données devant servir à la rédaction d'une économie politique du Sénégal. Dans une première phase, nous² avons travaillé avec des ressources matérielles fort limitées³ car, à l'époque du lancement de ces recherches, notre souci majeur était de construire une autonomie intellectuelle et d'influencer les orientations, l'écriture et le déroulement des travaux menés jusqu'alors sur notre pays. Nous cherchions ainsi à manifester notre présence dans l'espace universitaire par la production de savoirs pertinents, visant à une certaine universalité. Une entreprise qui a supposé bien des réécritures et gommages avant d'atteindre le palier qui autorise la prise de parole dans certains territoires théoriques.

1. À la demande de plusieurs collègues, je vais résumer les principales étapes de ces recherches, ce qui permettra de reconstituer les phases majeures d'une aventure intellectuelle passionnante mais qui a parfois été menée dans des conditions difficiles. Je tenterai, par la même occasion, de documenter les changements intervenus dans la structure de l'équipe de chercheurs mais aussi de rendre hommage à des collègues qui m'ont fait confiance depuis le début. Le lecteur pourra ainsi apprécier le parcours effectué, les problématiques retenues, les résultats obtenus mais aussi les silences. Cette présentation insiste sur ce qui a déjà été fait pour mieux éclairer le processus mais aussi la scène de l'enfement de cet ouvrage. Sur certains aspects théoriques évoqués dans cette présentation, je renvoie le lecteur à la contribution que je publie dans ce volume.

2. Mamadou Diouf [Modou] et moi-même.

3. La seule « subvention » obtenue pour la préparation de l'ouvrage *Le Sénégal sous Abdou Diouf* a été le soutien de Boubacar Barry qui a pris en charge les frais relatifs à la saisie et à la correction du manuscrit.

Dans cette quête intellectuelle, la rencontre avec le CODESRIA et les encouragements et échanges avec des collègues sénégalais ou des universités étrangères ont constitué une ressource importante. Ces soutiens ont favorisé la promotion de l'agenda intellectuel défini suite à l'examen minutieux de la littérature relative à la formation économique et sociale du Sénégal. Nous avons choisi délibérément, dès le départ, de concentrer nos efforts sur l'État sénégalais et le personnel politique postcolonial. Cet agenda intellectuel n'était ni celui des fondations étrangères, ni celui du pouvoir central sénégalais et encore moins celui de ses tuteurs ou prétendus tels. Il était bien le nôtre. Nous n'avons pas subi de diktat ou d'influence dans le choix et la détermination de nos thèmes de recherches. Personne n'avait à énoncer à notre place les questions pertinentes à poser sur le Sénégal et les Sénégalais ou encore la manière de les aborder. Nous les connaissions fort bien.

L'importance de cet agenda a été tel que certains d'entre nous se sont éloignés progressivement des préoccupations liées au déroulement des carrières. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, plusieurs parmi nous n'ont pas terminé les thèses d'État ou ont renoncé à les rédiger. Vingt ans après le recrutement à l'Université, le résultat est là, flagrant et vécu parfois avec désolation par certains de nos jeunes collègues qui n'arrêtent pas de nous le reprocher, en raison de leur souhait de nous voir occuper des positions de pouvoir administratif dans l'espace universitaire : plusieurs parmi nous n'ont pas dépassé le grade de maître-assistant. D'autres, comme Mohamed Mbodj, Mamadou Diouf, François Boye, ont quitté l'espace universitaire sénégalais pour aller enseigner ou exercer d'autres activités aux États-Unis. Pourtant, tel n'était pas notre objectif quand ces travaux étaient lancés. En effet, en plus de ce programme de recherches, nous nourrissions de grandes ambitions politiques pour notre pays, celles d'une transformation des conditions de vie de la majorité de ses habitants par notre intervention intellectuelle et citoyenne.

Des interrogations anciennes et multiples

Depuis la fin des années 1980, trois programmes de recherche ont été exécutés dans le cadre de l'agenda intellectuel évoqué ci-dessus. Le premier⁴ a reconstitué les péripéties de la construction de l'État, mis l'accent sur ses réorganisations successives, la résistance des populations à sa domination, ainsi que les enjeux politiques et sociaux des réformes économiques. La préoccupation initiale était d'esquisser une biographie de l'État sénégalais et de décrire les changements et ruptures intervenus à la fin des années 1970 dans sa structure et au sein du personnel qui en gère les destinées. Les outils

4. Sur la question, lire Diop et Diouf (1990a; 1990b).

d'analyse utilisés ne s'adossaient pas aux traditions de lecture dominantes à l'époque, notamment celles inspirées du marxisme.

Dans une première recherche (*Le Sénégal sous Abdou Diouf*), Mamadou Diouf⁵ et moi-même avons décortiqué le processus de la succession entre Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf dans un livre qui a formalisé nos échanges sur le Sénégal après la démission de Senghor. L'année 1987 a constitué une rupture dans la gestation de cette recherche car, à la suite d'une intervention chirurgicale qui m'a éloigné de l'enseignement, la décision fut prise de rédiger un livre dont le titre provisoire était : *De Léopold Sédar Senghor à Abdou Diouf*, titre qui se transformera, suite à des discussions avec notre ami Jean Copans, en *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Il est vrai qu'à l'époque – et certains amis ont raison de le souligner – nous étions obsédés par l'État, mais nous n'étions pas les seuls à l'être car l'État a occupé une place centrale dans les mémoires de l'époque.

Ce livre a d'abord énoncé, avec précision et clarté, le projet politique, culturel et économique du personnel qui a succédé à Senghor, éclairé ensuite les manœuvres de renforcement des fondements de la domination politique et identifié, enfin, les procédures destinées à la fois à dévitaliser le projet contre-hégémonique des partis d'opposition et à segmenter leurs directions et celles des syndicats en vue de capturer et de ligoter certains de leurs représentants. Une instabilité permanente a été maintenue au sein du personnel de direction des appareils syndicaux liés au pouvoir et dans les structures opérationnelles de l'Assemblée nationale. L'objectif de ces équilibres instables était d'éviter toute constitution d'un bloc politique homogène susceptible de perturber le jeu de la classe dirigeante.

La consolidation politique s'est effectuée par le recours à des procédures de technocratisation de la gestion économique, à des réaménagements de la direction nationale du Parti socialiste et à une gestion autoritaire des demandes de l'opposition relatives à la démocratisation du système politique, gestion qui a conduit en prison ses leaders les plus importants. Le Secrétariat général de la présidence de la République s'est progressivement transformé en une Direction politique et administrative de l'État, devenant ainsi l'entrepôt central des ressources financières et le lieu par excellence de concentration des pouvoirs. Cette situation a amoindri les compétences ministérielles en raison de la multiplication des cellules techniques parallèles rattachées à la Direction politique et administrative de l'État. Le rattachement à la présidence des principaux organes de contrôle de l'État et de certains projets⁶ dotés de financements importants a contribué à renforcer la prééminence de fait du ministre d'État sur le Premier ministre. Le

5. Diop et Diouf (1990b).

6. Parmi ceux qui ont été le plus contestés figure le projet de construction des immeubles administratifs et de réhabilitation du patrimoine de l'État. Des dérogations ont permis aux responsables de ce projet de ne pas soumettre l'attribution des marchés à l'avis de la Commission nationale des contrats de l'Administration.

Secrétariat général de la présidence de la République a cependant été confronté à des difficultés grandissantes liées à son implication forte dans les arbitrages de nombreux conflits politiques et économiques. C'est en raison de la fréquence de ces arbitrages que Jean Collin, qui dirigeait cette structure, a été obligé de sortir de l'ombre, son territoire de prédilection, en se présentant en première ligne. C'est ce qui a favorisé le limogeage de cette figure politique centrale du Sénégal postcolonial qui a été le principal artisan de la construction du pouvoir de Diouf de 1981 à 1990, pouvoir sur lequel il a assuré une veille permanente. Ce départ a ouvert la voie à des arrangements entre les élites qui ont débouché sur l'entrée au gouvernement d'anciens opposants, parmi lesquels des membres de l'ancienne gauche marxiste. Liées aux enjeux de la reproduction de la classe dirigeante, ces recompositions ont désamorcé le potentiel de contestation des groupes politiques conduits par la petite bourgeoisie urbaine. La promotion de certains de leurs dirigeants dans les postes ministériels ou les grandes entreprises publiques a apaisé leurs revendications tout en étant un facteur d'affaiblissement de leurs organisations. Elles s'inscrivaient aussi dans l'œuvre de liquidation de la gauche sénégalaise commencée par L.S. Senghor, poursuivie avec finesse et constance par Abdou Diouf – utilisant selon les circonstances l'arme de la répression et celle de la promotion de certains dirigeants politiques – et que Abdoulaye Wade achève aujourd'hui.

Les logiques sous-jacentes au discours du pouvoir central, notamment dans les domaines politique et culturel, ont été mises à nu. Cela a permis d'élucider deux procès : celui de la construction de l'hégémonie de la classe dirigeante⁷ qui arrive au pouvoir en 1960 et celui des crises d'intégration politique et du déclin économique. Ont également été prises en considération les difficultés de l'intégration régionale, notamment à travers la description des relations avec la Mauritanie et la Gambie.

Ce travail s'est également intéressé aux mécanismes élaborés pour obtenir le soutien financier des bailleurs de fonds et faire face à des difficultés économiques grandissantes. En analysant les enjeux politiques et sociaux des réformes économiques conduites par le gouvernement, ces recherches ont montré les spécificités de l'État sous ajustement structurel et porté un meilleur éclairage sur les relations entre les dirigeants sénégalais et les institutions de Bretton Woods qui, pendant une phase (1980-1990), ne se conjuguent pas du tout sous le mode du diktat, comme l'illustre le rapport Berg (1990).

Les politiques d'ajustement structurel (PAS) sont l'une des données de structure du Sénégal sous Abdou Diouf. Leurs péripéties ont été bien

7. Certains contributeurs avaient bien identifié les prémices de la fin du modèle de gestion politique mis en place depuis l'indépendance. Mais ils n'ont pas été écoutés par les politiques, surtout ceux qui estimaient, à l'époque, qu'il s'agissait « d'une tentative désespérée de contestation de la légitimité du président Diouf ». Ironie du sort, certains, parmi eux, dix ans plus tard, étaient à la tête de partis contestant de manière radicale les fondements du régime Diouf.

décrites par Mamoudou Touré (1985). Il n'est donc pas question de les reprendre ici. Cependant, il importe d'insister sur un point central. Pour avoir privilégié les mesures à court terme à portée financière, les PAS ont contribué à la mise à l'écart d'une vision prospective, ce qui s'est traduit par la marginalisation de la planification qui a été, jusqu'au début des années 1980, un important outil d'élaboration des politiques économiques. Ce processus a été accompagné, au plan politique, par l'abandon progressif des discussions organisées par le Conseil national du Parti socialiste sur les questions à caractère économique et d'envergure nationale. Au milieu des années 1980, le pouvoir central sénégalais a tenté de restaurer une vision stratégique à long terme qui lui a fait défaut dans la première génération des PAS. C'est ainsi qu'a été mise en œuvre une réforme du système national de planification. Malgré la création, en 1990, de la Délégation au plan et aux politiques économiques, cette réforme n'a pas produit les résultats escomptés. La marginalisation de la fonction de planification s'est accélérée, à la fin de la même année, lorsque les institutions chargées de la question ont été intégrées au ministère de l'Économie, avec la création d'un ministère chargé de l'Économie, des Finances et du Plan. Par ailleurs, une fuite des cerveaux s'est produite dans les anciens services chargés de la planification, notamment au sein de l'équipe de jeunes économistes, les *Touré boys*⁸, qui avait été encadrée par l'ancien ministre Mamoudou Touré dont ils acceptaient la légitimité technique et morale. L'accentuation des contraintes de court terme, la dégradation de la situation économique et l'augmentation des besoins de financement ont relégué au second rang la mise en œuvre du Plan. Cela constitue l'une des données fondamentales du Sénégal sous ajustement. Le Plan de développement économique et social est un instrument adopté par les députés à la suite d'une concertation avec des institutions comme le Conseil économique et social. Or, le Programme d'ajustement dépend principalement de l'exécutif, notamment des ministères techniques et de la clientèle technocratique des bailleurs de fonds qui sont désormais le groupe stratégique le plus opérationnel dans l'orientation des politiques économiques et sociales, comme on le note durant les années 1990. On voit ainsi s'amorcer une rupture dans le fonctionnement de la bureaucratie sénégalaise avec l'émergence d'un groupe qui échappe au mandat politique alors que le modèle de réformes qu'il propose a un impact social et politique considérable. Cette évolution vient renforcer le phénomène marquant du régime politique sénégalais depuis la crise institutionnelle de 1962 : la concentration des pouvoirs au niveau de la présidence de la République. La dénonciation d'un tel fait a d'ailleurs occupé une place centrale dans la hiérarchie des revendications des partis politiques. Elle est également présente dans le débat sur le projet de réformes des institutions qui a divisé la classe politique entre mars et décembre 2000.

8. Parmi eux, on peut citer Mar Dièye, Prosper Youm, Édouard Diémé.

*Le Sénégal sous Abdou Diouf*⁹ a aussi éclairé le fonctionnement de la bureaucratie sénégalaise, en particulier en montrant comment elle a organisé la succession de la première génération de ses dirigeants¹⁰. Mais cette recherche a surtout mis en évidence, comme Mamadou Diouf et moi-même l'avons indiqué, plus tard, que malgré le portrait peu flatteur fait d'elle, la bureaucratie sénégalaise, à l'instar de celle d'autres pays africains, a été capable d'organiser un transfert ordonné du pouvoir comme elle a prouvé, en mars 2000, sa capacité à organiser une alternance politique pacifique malgré les prévisions catastrophiques¹¹ élaborées ici ou là en cas de fraudes électorales. À la suite de cet ouvrage, Mamadou Diouf et moi-même avons décidé de mener ce type de recherches dans d'autres pays africains. Notre objectif était, tout d'abord, de produire des données permettant une mise en perspective théorique du cas sénégalais, mais aussi d'identifier les « récits » par lesquels les premiers chefs d'État africains ont organisé, ou brouillé, les conditions de leur succession. C'est ainsi qu'a été élaboré avec le CODESRIA un document de travail qui a servi à la mise sur pied d'une équipe de chercheurs africains (Diop et Diouf 1990c) qui s'est recomposée, au fur et à mesure des arrivées ou abandons de certains collègues¹². Il s'agissait, dans le contexte particulier de la fin des années 1980, de comprendre le transfert du pouvoir d'un leadership à un autre, non pas seulement dans les épisodes de changement de régime par le coup d'État militaire – des phénomènes très largement documentés – mais aussi sur la base de provisions et de procédures constitutionnelles. Commençait alors une odyssée qui, par-delà ses aspects scientifiques et les inévitables frictions charriées par une entreprise de cette envergure, allait produire *Les Figures du Politique en Afrique* (Diop et Diouf, 1999).

9. Ce livre nous avait valu des propos discourtois lors de sa discussion par l'Université d'été du Parti socialiste, propos retransmis par la télévision sénégalaise. « Livre d'archives » s'était écrit un journaliste courtisan.

10. Pour plus de précision, lire Diop et Diouf (1990b).

11. Plusieurs versions de ces prévisions existent mais, dans l'ensemble, elles insistent sur le « chaos », le « bain de sang », la « guerre civile ». Elles vérifient la solidité des thèses selon lesquelles de telles prévisions permettent de discipliner les ardeurs du personnel politique.

12. En plus de Mamadou Diouf et moi-même, ce groupe était ainsi composé : Abouhani Abdelghani (Maroc), Tessa D. Bakary (Côte d'Ivoire), Rafâa Ben Achour (Tunisie), Tshikala Kayembe Biaya (Congo-Zaïre), Nana K. A. Busia Jr (Ghana), Jibrin Ibrahim (Nigeria), Mbonko Lula (Congo-Zaïre), Ghaouti Mekamcha (Algérie), Abdoulaye Niandou-Souley (Niger), Jide Owoeye (Nigeria), Amadu Sesay (Sierra Leone), Luc Sindjoun (Cameroun).

Un meilleur éclairage du fonctionnement de l'État

Sénégal. Trajectoires d'un État, le programme de recherches¹³ réalisé à la suite de *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, avec le soutien du CODESRIA¹⁴, avait pour objectif la production d'une économie politique du Sénégal. Il a complété le premier en lui donnant une base d'observation plus large et des points d'entrée plus diversifiés. Cependant, même s'il s'en éloigne un peu, ce travail ne signe pas encore la sortie définitive de ce que nos amis appellent « l'obsession de l'État ».

Un groupe d'une dizaine¹⁵ d'universitaires de spécialités diverses avait été constitué. Il était composé de : Mohamed Mbodj [Inge]¹⁶, François Boye, Mamadou Diouf, Momar-Coumba Diop, Souleymane Bachir Diagne, Aminata Diaw, Paul Ndiaye, Lat Soucabé Mbow, Babacar Diop, T. Malick Ndiaye, Ndèye Sow, Abdou Sylla. Il a en outre été fait appel à un journaliste, Moussa Paye, et à deux démographes-statisticiens, Waly Badiane et Babacar Mané. Même s'il n'a pas participé directement à ces travaux, et en raison de nos discussions passionnées et étendues, Amady Aly Dieng faisait partie de ce groupe. Presque de manière quotidienne, nous avons eu des échanges animés à la Faculté des lettres et sciences humaines, notamment au département d'histoire où nous nous retrouvions presque chaque matin entre 1988 et 1990. Ces échanges se sont poursuivis plus tard, à l'IFAN ou au CODESRIA. Amady Aly Dieng a accompagné, suivi et vulgarisé nos travaux. C'est pendant nos longues discussions durant lesquelles Dieng fait montre de son goût prononcé pour la polémique allant bien au-delà de ce type d'exercice que Djibril Samb appelle « la critique hostile », que surgissent en nous des pistes de réflexions fructueuses. Il a donc été et reste un membre hétérodoxe de ce groupe. Un membre qui a mis à notre disposition une certaine connaissance des réalités économiques et sociales sénégalaises, des savoirs qui ne se trouvent pas dans les livres et qui, d'une certaine manière, ont fortement et longuement éclairé notre espace d'investigation. Mais il a surtout réussi à nous familiariser avec les non-dits de la politique sénégalaise car il est celui qui connaît le mieux les

13. Il a été accompagné par la création, avec le soutien de Richard Stren, de *Sociétés-Espaces-Temps* un outil de publication dont la régularité a été difficile à assurer. Après un numéro spécial consacré à la crise de l'agriculture africaine (1992) qui reprenait des contributions présentées à un colloque organisé en 1988 pour la lancer, la revue a changé de statut, publiant désormais des livres. Le premier porte le titre *Le Sénégal et ses voisins*. Le deuxième ouvrage, fait avec les éditions Karthala, a été consacré au développement durable dans le Sahel. Il reprenait des études présentées pendant un séminaire de l'École nationale d'économie appliquée (ENEA).

14. Lire l'ouvrage collectif réalisé sur la question (Diop, 1992).

15. Parmi les membres de ce groupe, six ont quitté le Sénégal.

16. Il avait été ainsi surnommé (Ingénieur) car, en 1987, alors que nous commençons l'apprentissage du traitement de texte sur ordinateur, Mohamed avait une longueur d'avance sur nous. Il était notre « ingénieur » car il connaissait mieux que nous les différents logiciels et passait beaucoup de temps à résoudre nos différents problèmes « techniques ».

principaux hommes politiques sénégalais et surtout, il sait, mieux que nous tous, de quoi ils sont capables.

Certains membres de ce groupe figuraient parmi les universitaires ayant participé à la rédaction de *Sénégal 2015*, l'exercice prospectif mené en 1988 par l'État sénégalais sous la conduite du ministre Djibo L. Kâ. Il s'agissait de François Boye, Paul Ndiaye, Mamadou Diouf, Souleymane Bachir Diagne et de Mohamed Mbodj. Cette recherche s'écartait de la vision utilitariste à court terme ayant structuré *Sénégal 2015*. En effet, l'objectif de l'exercice prospectif était de consolider la charpente des options du VIII^e Plan de développement économique et social. Durant la préparation de *Sénégal 2015*, des informations importantes ont été produites sur l'évolution de la société et des structures économiques, mais leur intégration à la logique de planification du pouvoir central a dépouillé ce travail de certains aspects pourtant pertinents aux yeux des universitaires sénégalais.

Or, il fallait, dans une phase de déclin économique, rappeler les performances de l'État et ses trajectoires, en indiquant les pratiques politiques ou les dynamiques sociales permettant de rendre compte des difficultés économiques grandissantes et des solutions proposées pour les résoudre. L'option a ainsi été faite d'étudier l'État du point de vue de sa rationalité propre, en collant le plus près possible aux contraintes sociales, économiques et politiques de son développement. Il a ainsi été possible d'identifier les différents cycles de sa croissance. Les chercheurs ont poussé leurs investigations au-delà des façades officielles ou des élaborations juridiques. L'approche privilégiée n'a pas consisté à se concentrer sur les commentaires des textes législatifs et réglementaires ou sur « la surface des institutions ou les proclamations officielles ». Elle s'écartait à la fois du formalisme, pour examiner le contenu social et politique des institutions et d'une vision techniciste sourde à l'importance des rapports sociaux et aux relations de pouvoir. Dans ce travail, certains contributeurs avaient bien identifié les prémices de la fin d'un modèle de gestion politique mis en place depuis l'indépendance¹⁷.

Ces recherches ne pouvaient revêtir toute leur pertinence sans une prise en charge de la dimension internationale de l'objet d'étude. Cette préoccupation était repérable dans Diop et Diouf (1990) avec la description des difficiles relations entre le Sénégal et la Gambie, la Mauritanie et la Guinée-Bissau. Elle apparaissait aussi, en pointillé, à travers l'évocation des relations entre la classe dirigeante et les bailleurs de fonds. Cependant, compte tenu de l'objectif principal de ces recherches, il n'a pas été possible de

17. Mais ils n'ont pas été écoutés par les politiques, surtout ceux qui estimaient à l'époque qu'il s'agissait « de tentatives désespérées de contestation de la légitimité du président Diouf ». Ironie du sort, certains, parmi eux, se sont retrouvés, à la fin des années 1990, à la tête de partis pour contester de manière radicale les fondements du régime Diouf et ont ainsi favorisé sa chute, malgré des hésitations et « tactiques » de dernière minute.

l'explorer en profondeur. Ce silence, accentué par le désintérêt des chercheurs pour ce genre de questions, a introduit un manque dans nos analyses précédentes¹⁸. En effet, l'examen de la manière dont se combinent les causes internes et externes aurait fourni un meilleur éclairage de la situation sénégalaise. C'est pourquoi la nécessité a été vite ressentie de compléter ces travaux par un troisième axe de recherches tenant compte de la dimension internationale de l'objet d'étude. Ce souhait a été pris en considération par les chercheurs réunis lors de la préparation de *Le Sénégal et ses voisins* (Diop, 1994). L'examen de la manière dont se combinent les causes internes et externes a fourni un meilleur éclairage de la configuration politique et économique sénégalaise¹⁹. Que l'on pense, par exemple, au fait que c'est grâce à un important soutien financier²⁰, contrepartie de la dépendance politique (Ly, 1984) et économique (Rocheteau, 1982), que le Sénégal a pu prétendre à un leadership régional. Le rôle politique joué par le Sénégal en Afrique de l'Ouest est cependant sans commune mesure avec ses potentialités économiques et la classification des pays selon les indicateurs du développement utilisés par certaines institutions internationales. C'est pourquoi il a été source d'irritation pour certains dirigeants (Gautron, 1991).

Par ailleurs, dans le Sénégal sous Abdou Diouf (1981-2000), ces mêmes ressources financières ont permis à la classe dirigeante de faire face à de profondes difficultés économiques et de disposer des moyens de contrôle politique des populations sans un recours exclusif à la force. La facilité d'accès aux financements extérieurs renseigne sur l'ampleur du soutien politique externe dont le gouvernement a bénéficié. Dans une première phase, un tel soutien lui a permis de court-circuiter les mesures d'ajustement interne préconisées par les bailleurs de fonds, particulièrement celles relatives au train de vie de l'État et à la gestion du secteur public. En reconstituant la trajectoire suivie pour réaliser ces recherches, on note, avec le recul, que *Le Sénégal et ses voisins* signe l'amorce de la fin de « l'obsession de l'État ». Cette étude coïncide aussi avec une recomposition importante de l'équipe mise en place lors de la préparation de *Sénégal. Trajectoires d'un État*²¹. En effet, ce livre marque le départ du groupe de certains collègues, pour des raisons professionnelles, mais également l'arrivée d'autres, principalement des historiens comme Ibrahima Thioub, Ousseynou Faye²² et

18. Cf. Diop et Diouf (1990).

19. Sur ces aspects régionaux, voir aussi la petite brochure que j'ai élaborée avec Réal Lavergne : Diop et Lavergne (1994).

20. Les relations entre la classe dirigeante et ses partenaires étrangers ont été profondément restructurées après la dévaluation du FCFA. Ce changement se traduit, entre autres, par le durcissement des contraintes d'ajustement et des conditions d'accès à des ressources extérieures qui ont joué un rôle de premier plan dans les dépenses publiques. Désormais se mettait en place un processus de privatisation renforcée de l'économie.

21. Cet ouvrage a été traduit en anglais en 1993 par Ayi Kwei Armah. Voir Diop (1993). La version française est épuisée.

22. Pour plus de précisions sur les orientations de leurs travaux, se reporter à ma contribution dans ce volume.

notre regretté collègue Moustapha Kane qui ont apporté une maîtrise relative à d'autres territoires théoriques. Cette étude inaugure enfin, de manière certes timide, une nouvelle phase dont ce livre accentue la trajectoire : ne pas faire appel exclusivement à des chercheurs sénégalais pour écrire le Sénégal.

En résumé, dans ces trois travaux, les péripéties de la construction de l'État sénégalais ont été reconstituées et les relations entre le Sénégal et ses voisins remises en perspective. Ces recherches ont amorcé une réflexion permettant la production d'une histoire économique et sociale du Sénégal de 1960 au début des années 1990. Elles viennent d'être complétées par un ouvrage que Mamadou Diouf, Donal Cruise O'Brien et moi-même signons et dont le titre provisoire est *Construction de l'État au Sénégal* [à paraître], ouvrage qui offre des articles publiés depuis vingt ans sur le Sénégal et qui ont été revus à la lumière des évolutions politiques et sociales récentes.

Dans ces recherches, l'accent a été mis sur les origines des évolutions qui influencent la configuration de l'espace sénégalais, les performances de l'État et de différents acteurs. Ces observations peuvent être résumées de la manière suivante.

L'État a vu sa marge de manœuvre de plus en plus réduite par l'augmentation de ses besoins de financement que l'économie ne pouvait pas satisfaire²³. La faiblesse des ressources provenant d'investissements privés non officiels a favorisé la mise en œuvre de programmes de réformes économiques conçus et supervisés par les institutions financières internationales (IFI) sur la base du principe « à prendre ou à laisser » avec un durcissement progressif des conditionnalités, surtout au début des années 1990, et une marginalisation de l'Assemblée nationale dans la prise de décision économique. L'ajustement a affaibli les institutions étatiques – si on se réfère à l'architecture mise en place de 1960 à 1980 – mais aussi le mode de gouvernance de la classe dirigeante sénégalaise, en particulier en réduisant les moyens financiers disponibles pour maintenir la loyauté du personnel politique selon les impératifs liés à la survie du Prince. Pour obtenir l'allègement du budget de l'État du fardeau des subventions et parvenir à une plus grande efficacité dans la gestion des ressources publiques, le pouvoir central a ordonné la privatisation ou la liquidation de plusieurs entreprises appartenant au secteur parapublic. Mais la logique qui a dominé ces opérations a été celle d'une privatisation-sanction.

23. Sur ces différentes questions, lire Boye (1992).